

Ci-dessous des réponses aux questions que vous vous posez sur la formation en économie droit et sur l'évaluation des épreuves EP1 et EP3 des diplômes de la vente au niveau V

QUESTIONS – RÉPONSES

DIPLÔMES DE LA VENTE – NIVEAU V		
BEP Vente - action marchande (BEP VAM)	CAP employé de commerce multi-spécialités (CAP ECMS)	CAP employé de vente spécialisé (CAP EVS)
EP1 Pratique du merchandising et de la vente	EP1 Pratique de la réception des produits et de la tenue du linéaire/du rayon	EP1 Pratique de la vente et des services liés
EP3 Économie droit	EP3 Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles	EP3 Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles

Domaine concerné	Question	Réponse	Mise à jour
Tout diplôme EP3	Le dossier EP3 réalisé par les élèves est corrigé en fin de formation. Hormis les professeurs qui enseignent l'économie-droit, les autres enseignants ont des difficultés à savoir si les recherches et l'exposé font bien partie du référentiel.	Seul le professeur qui a en charge l'économie droit dans une section de Terminale BEP VAM a vocation à évaluer ses élèves et à proposer une note au jury de délibération finale. <i>Les autres membres de l'équipe pédagogique ne sont pas concernés par cette évaluation.</i>	9/06/2002
BEP VAM EP3	Que faire en cas d'échanges de documents entre élèves ?	En début d'année scolaire, au moment du choix des thèmes de recherche, il peut être judicieux d'amener les élèves à travailler sur des questions différentes, de manière à élargir la palette des thèmes. <i>Sanctionner la pertinence des recherches d'informations par TI pour les items :</i> - <i>régularité des recherches</i> - <i>diversité des documents proposés</i>	9/06/2002
BEP VAM EP3	Pour certains élèves, il y a recopiage de texte pour l'exposé. Le cas est prévu dans l'évaluation des recherches documentaires mais ne l'est pas pour l'exposé. Que faire ?	L'élève qui se contente de recopier tout ou partie des annexes utilisées pour l'exposé n'a pas cherché à extraire les idées-forces. <i>Mettre TI (absence d'idées-force basiques) pour l'item « idées-force exprimées »</i>	9/06/2002
BEP VAM EP3	Serait-il possible de simplifier les grilles « TI – I – S – TS » en les transformant en notes ?	L'évaluation avec cases cochées par item permet d'obtenir un profil du travail de l'élève. <i>Évaluer globalement chaque item sans morceler la notation constitue la seule réponse possible.</i>	9/06/2002

Domaine concerné	Question	Réponse	Mise à jour
BEP VAM EP3	Les recherches sur les fiches « presse » doivent-elles se faire uniquement dans la presse ou peuvent-elles se faire sur internet. Dans ce cas, peut-on dire qu'il y a lecture régulière de la presse car il suffit, pour l'élève, de récupérer en une ou deux fois tout ce dont il a besoin pour sa recherche ?	En BEP, il faut éviter de considérer que la recherche documentaire se limite au point « presse », à l'instar de ce qui se pratique en CAP. Il est important qu'un élève puisse se familiariser avec le réseau de l'internet pour réaliser des recherches sur un point donné du thème choisi. Le professeur doit veiller à la pertinence de la recherche en amenant l'élève à critiquer sa démarche (une seule source d'information).	9/06/2002
BEP VAM EP3	Dans le cas de documents issus de la presse, accepte-t-on les photocopies au risque que les mêmes documents se retrouvent dans plusieurs dossiers ?	Les articles de presse sont cités comme source acceptable dans la définition de l'épreuve. L'élève qui n'a pas la possibilité de découper le journal doit pouvoir mettre une photocopie à l'appui de sa recherche. Pour éviter le risque de retrouver le même document dans plusieurs dossiers : En début d'année scolaire, au moment du choix des thèmes de recherche, il peut être judicieux d'amener les élèves à travailler sur des questions différentes, de manière à élargir la palette des thèmes. Sanctionner la pertinence des recherches d'informations par TI pour les items : - régularité des recherches - diversité des documents proposés	9/06/2002
BEP VAM EP3	Est-il possible d'indiquer le nombre d'articles exigibles pour les recherches, de documents à sélectionner, de termes à définir ?	Il semble difficile de quantifier tous ces éléments qui dépendent du champ (vaste ou étroit) du thème choisi en accord avec l'enseignant, de l'intérêt de l'élève pour traiter la question. Le professeur d'une division donnée peut, s'il le désire, donner des indicateurs pour ses propres élèves. On peut imaginer qu'il y ait un accord entre professeurs lorsqu'il y a plusieurs divisions de terminale dans un établissement.	9/06/2002
BEP VAM EP3	Peut-on mettre zéro lorsque les fiches « presse » sont hors programme ?	Le travail de recherche est suivi durant l'heure à effectif réduit. Il est difficile d'admettre que l'enseignant a refusé de guider les recherches des élèves ou n'a jamais vu le travail initialisé.	9/06/2002
BEP VAM EP3	Dans la grille d'évaluation, il y a deux parties : recherches et exposé. Or, dans la partie « recherches », il y a deux fiches « presse » et une évaluation sur 20 points, avec parfois deux notations tout à fait différentes. Il est difficile de faire la moyenne avec les quatre cases ('TI, I, S, TS). Ne serait-il pas préférable de faire deux évaluations sur 10 points chacune ?	En BEP, la partie « recherches documentaires » ne se limite pas à deux fiches « presse ». Le positionnement à l'aide de cases cochées permet de dresser le profil de l'investissement de l'élève pour la discipline économique ou juridique. Le profil s'évalue de manière globale ; il ne peut donc être question de le chiffrer par addition de	9/06/2002

Domaine concerné	Question	Réponse	Mise à jour
BEP VAM EP3	En recherches documentaires ou en exposé, comment répartir les 20 points entre les différents critères, et à l'intérieur d'un critère comment répartir les points entre TI, I, S, TS. Ne serait-il pas souhaitable d'avoir un barème pondéré ?	notes partielles. Cette question amène la même remarque que précédemment. Il ne faut pas chercher à répartir des points (divisés en demi ou en quart de point) mais plutôt à tracer un profil du candidat que l'on évalue globalement.	9/06/2002
BEP VAM EP3	À quel moment évalue-t-on la qualité des articles dans les recherches documentaires ? Peut-on mettre une minoration ou une majoration ?	Il est important de donner le goût aux élèves de la recherche en droit et en économie. Que les articles mis dans le dossier soient de bonne qualité ou non passe peut-être au second plan. L'essentiel est qu'ils soient exploités complètement. La qualité des articles n'est pas à prendre en compte pour l'évaluation au niveau V.	9/06/2002
BEP VAM EP3	Dans la partie « recherches documentaires », pour le critère « vocabulaire économique, juridique et social utilisé, ne manque-t-il pas une partie : définition incorrecte et amorce de lien ?	La définition incorrecte des termes s'évalue en cochant « TI » en explicitation des termes. Il serait judicieux d'ajouter un item « amorce de lien avec le contexte économique, juridique ou social »	9/06/2002
BEP VAM EP3	Quel est le nombre de recherches documentaires conseillées par an ?	En seconde professionnelle, le professeur a intérêt à former à la recherche de documents durant les heures consacrées aux modules. S'il n'est pas en charge de ces heures, il doit se concerter avec l'équipe pédagogique. Il n'y a donc pas de recherches imposées durant la première année de formation. En terminale BEP, les recherches documentaires n'ont pas à être quantifiées. Elles dépendent surtout de l'importance des sujets proposés à l'élève ou retenus par lui.	23/01/2003
BEP VAM EP3	Y a-t-il des thèmes de recherche plus opportuns que d'autres ?	Seuls les thèmes décrits dans le référentiel de certification sont à aborder. Un thème hors référentiel est sanctionné dans l'évaluation finale.	23/01/2003
BEP VAM EP3	Je ne prévois l'exposé écrit qu'en terminale BEP. Ai-je raison ? Le sujet doit-il être présenté de manière très dirigée (avec de nombreuses questions qui induisent le plan) ou doit-il rester général ? Existe-t-il des exemples susceptibles d'être consultés ?	Il ne faut songer à l'évaluation qu'après le temps d'apprentissage. Les élèves apprennent la technique de l'exposé écrit en seconde professionnelle et en début de terminale. Le professeur d'économie-droit a intérêt à se rapprocher de son collègue de français pour mener à bien la phase d'apprentissage. S'il a été formé à la technique de l'exposé écrit, l'élève doit être capable de produire un document en autonomie. La modélisation est toujours dangereuse. Chaque professeur est responsable des exemples qu'il donne à ses élèves. Il n'y a pas d'exemples diffusés au plan académique.	23/01/2003

Domaine concerné	Question	Réponse	Mise à jour
BEP VAM EP3	L'exposé écrit doit-il être impérativement présenté en traitement de texte ?	La définition de l'épreuve n'exige pas de présentation informatisée. Cependant, il n'est pas interdit à l'élève qui en a la possibilité de présenter l'exposé à l'aide de l'outil informatique.	23/01/2003
BEP VAM EP3	Doit-il y avoir systématiquement une présentation orale, celle-ci ne serait alors que la « lecture » du travail écrit. Ou d'autres documents devraient-ils être présentés ?	La définition de l'épreuve indique : <i>Cet exposé peut donner lieu, éventuellement, à une présentation orale.</i> Les élèves de terminale BEP VAM ont vocation à communiquer oralement devant des clients. Le professeur d'économie peut, avec les membres de l'équipe pédagogique, prévoir un exercice oral relatif à l'exposé. La note obtenue n'est pas à comptabiliser en économie mais en expression orale pour une autre discipline (le français par exemple).	23/01/2003
CAP EVS ou ECMS EP3	Dans les fiches à produire, que signifie la mention « autres » dans la partie « sources des informations » ?	Exemple possible : l'élève peut avoir fait des recherches sur le réseau de l'internet et placer la sortie imprimée dans son dossier.	9/06/2002
CAP EVS ou ECMS EP3	Les élèves éprouvent des difficultés à obtenir des documents d'entreprise pour compléter la fiche sur thème économique-commercial. Que prendre à la place ? Peut-on les faire travailler sur des articles de revues spécialisées ?	Faire travailler des élèves de CAP sur des revues spécialisées dont ils ne comprennent pas toujours tout le vocabulaire est à éviter. Il faut les intéresser à partir de documents simples et/ou d'articles reliés à la vie de l'entreprise. <i>Le rôle du professeur est primordial dans la recherche des documents supports : il peut proposer aux élèves des articles simples qu'il a pré-sélectionnés.</i>	9/06/2002
CAP EVS ou ECMS EP3	Dans la fiche portant sur un thème juridique et social, l'élève doit dégager les idées-force de documents issus de l'entreprise : contrat de travail, fiche de paie, extraits de convention collective... Comment dégager l'idée-force de tels documents ?	Cela semble simple à l'enseignant. En est-il de même pour l'élève ?	9/06/2002